

Le **COMM'** Infos

DÉCEMBRE 2025



LE MOT DU MAIRE

Chères Commequiéroises, chers Commequiérois,

SOMMAIRE

ACTUALITÉS / VIE MUNICIPALE P 2-5

- Végétalisation école R. Doisneau
- Extraits des délibérations 2025
- CMJ
- Nouveaux électeurs
- Stop dépôts sauvages
- Jardins solidaires
- La vidéoprotection
- Interview de la nouvelle bibliothécaire
- Jumelage

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS P 6-7

RÉTROSPECTIVE 2025 P 8-9

RECENSEMENT POPULATION / TRIBUNES P 10

ÉTAT-CIVIL P 11

AGGLOMÉRATION P 12

Alors que l'année s'achève, je tiens tout simplement à vous dire **merci**. Merci pour votre confiance, votre participation à la vie de notre commune et tous ces moments partagés tout au long de l'année. Ces dernières années ont été bien remplies : des projets réalisés, des défis relevés.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'engagement de votre équipe municipale et le travail des agents communaux, que je remercie sincèrement pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Je souhaite également saluer **toutes les associations** et **tous les bénévoles** qui s'investissent sans compter pour animer notre commune. Grâce à vous, les événements sportifs, culturels ou festifs rassemblent les habitants et renforcent les liens qui font la richesse de Commequiers. Votre énergie, votre passion et votre dévouement sont essentiels à la vitalité de notre village.

L'année 2026 sera une étape importante avec les **élections municipales** prévues les **15 et 22 mars prochains**. Ce rendez-vous démocratique permettra

à chacun d'exprimer sa voix. **Voter**, c'est à la fois un **droit précieux** et un **devoir citoyen** : c'est par la participation de tous que notre commune continue d'avancer.

En cette **période de réserve électorale**, ce numéro de **COMM'Infos** se veut neutre. Il ne s'agit pas de parler de nouveaux projets, mais simplement de regarder le chemin parcouru et de remercier celles et ceux qui y ont contribué.

Je vous souhaite de **très belles fêtes de fin d'année**. Que ces moments de partage et de convivialité apportent joie et sérénité à chacun.

Enfin, je vous donne **rendez-vous le jeudi 8 janvier 2026** pour la **cérémonie des vœux à la population**, un moment privilégié pour se retrouver et échanger tous ensemble.

Avec toute ma sympathie et ma reconnaissance,

Philippe MOREAU, Maire.

2026

INVITATION

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Judi 8 Janvier à 19h30
Salle Polyvalente

Directeur de la publication : Philippe MOREAU
Crédits photos : Mairie de Commequiers
Création / impression : Agence Offset 5
Imprimerie Offset 5 Édition
Imprimé en 2 300 exemplaires

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



RETOUR À LA NATURE DANS LES COURS DE L'ÉCOLE ROBERT DOISNEAU



Depuis 2023, les élus de **Commequiers** se sont engagés dans un **projet de végétalisation des cours de l'école Robert Doisneau**, mettant fin au tout-bitume pour offrir aux enfants des espaces plus naturels et agréables.

Dès le lancement du projet, toutes les parties prenantes ont été consultées : **les familles, l'équipe enseignante et les services communaux**, qui, au-delà de l'entretien futur, participent activement à la réalisation des aménagements.

Pour accompagner cette démarche, la commune s'est entourée de **deux prestataires spécialisés** :

l'entreprise vendéenne de conseil **Terra Aménité** et l'entreprise de paysage **Id Verde**.

Des aménagements progressifs et pensés pour le bien-être :

Concrètement :

- **Des plantes grimpantes** ont été installées sur les façades et au pied des murs, permettant de **réduire la température des classes** lors des fortes chaleurs.
- Depuis 2024, la **cour Doisneau 1** accueille déjà un **tipi végétal**, une **banquette arborée** et des plantations le long des clôtures.
- **La pergola en bois** et **l'ilot central végétalisé** installés, viendront créer dans les années à venir, des zones ombragées sur les deux cours, offrant aux enfants des espaces de jeux et de détente plus agréables.
- En 2026, une **estrade** et un **cocon végétal** seront aménagés sur la cour Doisneau 1 afin de compléter le dispositif.

Une démarche durable et respectueuse de la biodiversité :

Toutes les plantations sont **adaptées au climat local** et visent à **favoriser la biodiversité**. Ce projet, certes coûteux, a été rendu possible grâce à l'implication des **agents communaux**, ce qui permet de **maîtriser le budget** tout en réalisant des aménagements de qualité et durables.

Avec ce projet, la commune de Commequiers offre aux enfants des **cours plus fraîches, plus naturelles** et plus accueillantes, tout en sensibilisant chacun à l'importance de la nature et de la biodiversité.

Le coût total de cette opération (qui s'étale sur plusieurs années) est de 94 840,62 € avec 41 886,06 € de subventions obtenues, soit un reste à charge pour la commune de 52 954,56 €.



EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2025 :

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN

Création d'un emploi temporaire d'ATSEM

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à l'école publique Robert Doisneau, Le Conseil Municipal décide de créer 1 emploi temporaire :
Durée du contrat : 12 mois maximum sur une durée de 18 mois consécutifs

Temps de travail : 30h30min/hebdo annualisé

Nature des fonctions : ATSEM à l'école publique Robert Doisneau

Niveau de recrutement : Catégorie C, cadre d'emploi des ATSEM ou Adjoints Techniques

Conditions particulières de recrutement : Titulaire du CAP Petite Enfance. Une expérience sur un poste similaire serait appréciée.

Niveau de rémunération : Indice Majoré 366 (sous réserve de l'évolution du point d'indice)

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil Communautaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération dans le cadre d'un accord local.

Sur proposition étudiée par les membres du Bureau Communautaire, le Conseil Municipal décide de valider l'accord local présenté qui conduit à fixer à 51 le nombre de conseillers communautaires par l'adjonction d'1 siège aux 10 communes suivantes, Saint-Hilaire-de-Riez, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Brétignolles-sur-Mer, Brem-sur-Mer, Givrand, L'Aiguillon-sur-Vie, Notre-Dame-de-Riez, Saint-Révérend, Landevieille et Saint-Maixent-sur-Vie. La commune de Commequiers disposera toujours de 3 sièges.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET

Décision modificative n°1 du budget principal

Plusieurs terrains privés sur la commune ne sont pas entretenus, occasionnant des nuisances pour le voisinage.

Il est rappelé qu'au titre de ses pouvoirs de police, le Maire se doit de veiller à la sécurité et à la salubrité publique. Dès lors, la procédure prévoyant qu'après mise en demeure des propriétaires d'effectuer les travaux nécessaires, si ces derniers ne sont pas réalisés,

le Maire peut faire réaliser les travaux aux frais du propriétaire, en lui refacturant le coût de la prestation.

Afin de mettre en œuvre ce dispositif, il convient de prévoir les crédits nécessaires de la manière suivante :
• 2 000 € en dépenses de fonctionnement et 2 000 € en recettes de fonctionnement.

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative.

Vidéoprotection : Autorisation de demande de subvention au titre du programme de sécurisation du FIPD.

Vu l'avis favorable du COPIL « Prévention et sécurité des biens et des personnes » en date du 27 octobre 2023,

Considérant que la commune a effectué les études nécessaires au projet,

Considérant que la commune peut prétendre à bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre du programme sécurisation du FIPD,

Considérant que les dépenses nécessaires à cet aménagement représentent un coût global de 62 689,00 € HT,

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention et le plan de financement prévisionnel :

- Total dépenses 62 689 €
- Total recettes 62 689 € dont 31 344 € (FIPD), 18 807 € (Fond de concours agglo) et 12 538 € (Autofinancement).

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE

Création d'emplois d'agents recenseurs vacataires pour le prochain recensement de la population de la Commune de Commequiers qui se déroulera au mois de janvier 2026.

Les agents recenseurs seront rémunérés en fonction du nombre d'imprimés réglementaires collectés à raison de :

- 1.30 € net par formulaire « feuilles de logement » rempli,
- 1.00 € net par formulaire « bulletin individuel » rempli,
- 40.00 € net pour chaque séance de formation en amont de la période de recensement (2 formations obligatoires),
- 40.00 € net pour la tournée de reconnaissance,

Indemnités kilométriques :

- 20.00 € net pour un forfait « centre-bourg »
- 50.00 € net pour un forfait « campagne »

Considérant que le recrutement de vacataires est nécessaire aux besoins du service pour effectuer une mission spécifique et ponctuelle à caractère discontinu, rémunérée à la vacation et après service fait.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de créer 8 emplois d'agents recenseurs vacataires,
- de fixer la rémunération des agents recenseurs vacataires telle qu'exposée ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE

Tarifs Viv'Ados : Vacances de la Toussaint 2025

Le Conseil Municipal approuve les tarifs des activités Viv'Ados des vacances de la Toussaint 2025.

Activités	QF 0/900	QF 901/1400	QF 1401/+
Top Chef	2 €	3 €	4 €
Red Zone	14,30 €	16,30 €	18,30 €
Patinoire	4,40 €	5,40 €	6,40 €
Soirée Halloween	2 €	3 €	4 €

Ces tarifs s'entendent avec une prise en charge financière de la commune du transport et de l'encadrement.

Attribution d'une subvention exceptionnelle d'aide au démarrage dans le cadre de la création du comité de jumelage

Dans le cadre de cette création, le comité de jumelage sollicite le soutien du Conseil Municipal pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Vu la délibération N° 2025_052 du 28 avril 2025, approuvant la création d'un jumelage avec la commune de Montoire-sur-le-Loir,

Vu la demande de subvention exceptionnelle reçue en mairie par le comité de jumelage en date 18 juin 2025,

Vu l'avis de la commission « Bâtiments, associations et sports » proposant une subvention de 500 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € au comité de jumelage de Commequiers dans le cadre du lancement de l'association.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) EN VISITE À PARIS



LE 11 JUIN 2025



Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Commequiens ont eu la chance de découvrir le Sénat, grâce à une visite organisée par Madame Annick Billon, Sénatrice de la Vendée.

Une journée riche en découvertes : histoire du Palais du Luxembourg, découverte de la salle du Livre d'Or et du trône de Napoléon.

Moment fort : la visite de l'hémicycle, haut lieu du débat démocratique.

La Sénatrice a également endossé le rôle de guide, offrant aux jeunes élus un véritable cours d'histoire sur le fonctionnement des institutions et les valeurs de la République.

Avant cette visite instructive, le groupe a profité d'une agréable balade en Batobus sur la Seine, suivie d'un déjeuner convivial au restaurant. La sortie s'est poursuivie par un passage devant la Tour Eiffel, avant de rejoindre la suite du programme en empruntant le métro.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLECTEURS DE 18 ANS



Le 28 juin dernier, Monsieur le Maire a accueilli en Mairie les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales, à l'occasion d'un moment d'échanges et de remise officielle de leur carte d'électeur.

Cette rencontre a permis de rappeler la valeur et la portée du droit de vote, pilier essentiel de la vie démocratique. Les participants ont ainsi été invités à mesurer l'importance de cette démarche citoyenne, symbole d'engagement et de responsabilité.

Félicitations à ces nouveaux électeurs qui participeront prochainement, pour la première fois, à la vie démocratique de notre pays.





STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Abandonner ses déchets dans la nature ou sur la voie publique est interdit et nuit gravement à notre cadre de vie. En plus de polluer les sols et les paysages, ces actes coûtent cher à la collectivité.

• Que dit la loi ?

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 €**, voire davantage en cas d'usage d'un véhicule (Article R634-2 du Code Pénal).

• Des solutions existent

Des **déchetteries** sont à disposition, tout comme les **collectes spécifiques** (encombrants, déchets verts, etc.). Renseignez-vous auprès de la mairie ou sur le site de la collectivité.

• Une question de civisme

Informez, accompagnez, sensibilisez : c'est ensemble, dans un esprit de **bienveillance**, que nous pouvons lutter contre ces incivilités. Merci à tous pour votre engagement en faveur d'un environnement propre et respecté !



JARDINS SOLIDAIRES

Les jardins solidaires : un nouvel espace d'échange et de nature au cœur du bourg !

Le projet initial de **jardins partagés**, porté par la commission municipale "Environnement et Cadre de vie", a évolué et a été confié au **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**, afin de faciliter son organisation et de renforcer son rôle de **jardin solidaire**, en lien avec la création de l'**épicerie solidaire du Pays de Saint-Gilles**.

Ce lieu est pensé pour être bien plus qu'un espace de culture : c'est un **vrai espace de lien et de convivialité**. Les objectifs sont nombreux :

- Favoriser le **partage et les échanges** entre habitants
- **Transmettre et enrichir les savoirs** autour du jardinage et de la nature
- Développer le **lien intergénérationnel**
- Créer un **lieu inclusif** et accessible à tous
- Servir de **support pour les projets locaux** (Accueil de Loisirs, écoles, crèches, EHPAD, Saisonnières, l'Accorderie, associations...)
- **Produire pour l'épicerie solidaire**
- Devenir un **lieu convivial et festif**, avec ateliers communs de cuisine, conserves, animations musicales...

Les bénévoles, soutenus par le CCAS et mobilisés pour faire vivre ce jardin, ont vu leurs rangs

renforcés par de nouveaux volontaires depuis le forum des associations. Toute personne souhaitant apporter un peu de son temps ou de ses compétences est la bienvenue.

Le **18 octobre dernier**, une première journée de chantier participatif a permis la **pose des piquets de clôture**, la plantation de **framboisiers, pruniers, cassissiers, lauriers et une haie de lavande**, tous issus de dons locaux.

Pour ne rien manquer des prochains chantiers et animations, suivez la ville sur ses réseaux sociaux. **Venez nombreux pour cultiver ensemble ce lieu de solidarité et de partage !**



LA VIDÉOPROTECTION BIENTÔT OPÉRATIONNELLE À COMMEQUIERS



Un dispositif au service de la sécurité et de la tranquillité publique

Après **deux années d'études** et de préparation, le système de **vidéoprotection des bâtiments communaux** devrait être **opérationnel d'ici la fin de l'année 2025**.

Comme dans de nombreuses communes, **des incivilités et des dégradations** plus ou moins importantes ont été constatées ces dernières années. Afin d'y remédier et de garantir la sécurité des lieux publics, la municipalité a choisi de mettre

en place un dispositif de vidéoprotection **moderne et encadré par la loi**.

Un système dissuasif et encadré

La vidéoprotection a avant tout une **vocation préventive et dissuasive**.

Les enregistrements ne seront accessibles **qu'à peu de personnes**, dans le strict respect de la réglementation en vigueur et de la vie privée des habitants.

Il ne s'agit en aucun cas de surveiller les habitants, mais bien de **protéger les bâtiments et les espaces publics** de la commune.

Une surveillance 24h/24, 7j/7

La vidéoprotection assure une vigilance continue, là où la présence humaine ne peut pas toujours être garantie. Elle vient en appui au travail des forces de l'ordre et participe à renforcer la sécurité et la tranquillité de tous.

Mais la sécurité ne repose pas uniquement sur la technologie : le lien humain, l'écoute et la solidarité restent essentiels. La vidéoprotection doit donc

rester un outil complémentaire, au service d'un vivre-ensemble apaisé et responsable.

Quinze caméras réparties sur les sites stratégiques

Les **15 caméras** seront installées sur les sites communaux les plus fréquentés et les plus sensibles :

- la salle polyvalente
- le boulodrome
- le complexe sportif
- le D'tour – Espace Jeunesse
- l'annexe Mairie
- le jardin de la cure
- le Point Expo
- les écoles Doisneau 1 et 2
- le site du château
- le centre technique municipal

Grâce à ce nouvel équipement, la commune de Commequiers poursuit son engagement pour une **ville plus sûre, plus sereine et mieux protégée**.



INTERVIEW

DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE ELÉNA BERTIN-LECOMTE

Madame BERTIN-LECOMTE Eléna, pouvez-vous vous présenter aux Commequiérois(es) ?

Depuis le mois d'avril, je prends mes marques en tant que nouvelle bibliothécaire, succédant à Isabelle. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je poursuis cette belle aventure, entourée d'une équipe de bénévoles qui contribue à faire vivre ce lieu si précieux.

Originaire de Vendée, je me suis installée à Commequiers en 2011, à la fin de mes études. J'ai orienté mon parcours vers les métiers du patrimoine et de la médiation culturelle, un univers qui a éveillé en moi un véritable intérêt pour la transmission. J'ai ensuite exercé pendant près de neuf ans dans l'enseignement, auprès de jeunes en apprentissage.

L'an dernier, j'ai ressenti le besoin d'ouvrir un nouveau chapitre en donnant une nouvelle orientation à mon

parcours professionnel. J'ai souhaité mettre mes compétences au service d'un cadre différent, tout en restant animée par la culture et les échanges humains.

Aujourd'hui, le métier de bibliothécaire incarne pour moi une étape porteuse de sens : continuer à transmettre, à tisser du lien et à faire vivre la culture au cœur de la vie locale.

Pouvez-vous nous décrire le rôle d'une bibliothécaire ?

Mon rôle dépasse largement la simple gestion des livres ! Être bibliothécaire, c'est avant tout exercer un métier de contact, d'écoute et de conseil. Il s'agit d'accompagner les lecteurs dans leurs envies et leurs découvertes, ce qui implique un travail de veille documentaire pour repérer les pépites à leur faire connaître.

J'aime faire vivre la bibliothèque au quotidien : organiser les collections, valoriser les nouveautés, sélectionner avec soin des albums pour les séances de lecture partagée. On peut passer d'un échange passionné avec un lecteur à l'accueil d'un groupe

d'enfants impatients de plonger dans une nouvelle histoire. Ce côté humain, vivant et polyvalent rend ce métier profondément épanouissant.

Pour finir, quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants de notre commune ?

Mon message est simple : les livres, c'est pour tout le monde !

Lire, c'est avant tout se faire plaisir. C'est un moment à soi, mais aussi une expérience qui se partage et se transmet. Que l'on soit passionné de romans, amateur de BD, curieux de mangas ou friand de documentaires, chacun peut y trouver son bonheur.

Dans un monde agité, la bibliothèque est, selon moi, un lieu d'exploration, un abri. C'est souvent un espace hors du temps, où l'on vient se ressourcer, rêver, souffler, méditer... On en ressort souvent plus vivant, enrichi d'une histoire, d'une idée ou d'une émotion.

Alors, n'hésitez plus : poussez la porte de la bibliothèque et laissez-vous emporter par le plaisir des mots et des histoires !

JUMELAGE : « UNE COMMUNE QUI NOUS RESSEMBLE »

COMMEQUIERS SE JUMELLE AVEC MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Un jumelage, pour quoi faire ?

Cet été 2025, la commune de **Commequiers** a officialisé son **jumelage avec Montoire-sur-le-Loir**, une commune située dans le Loir-et-Cher.

L'objectif de ce jumelage est de créer des **liens durables et privilégiés** entre nos deux communes, en favorisant les **échanges humains, culturels, sportifs et associatifs**.

C'est une belle occasion de partager nos expériences, de faire découvrir nos territoires respectifs et de renforcer le sentiment d'ouverture et de solidarité.

Pourquoi Montoire-sur-le-Loir ?

Montoire-sur-le-Loir est une charmante commune de près de **3 500 habitants**, située à environ **300 km** de Commequiers, au sud de Vendôme, au cœur de la vallée du Loir et à proximité des célèbres **châteaux de la Loire**.

Elle possède un riche patrimoine historique avec les **ruines d'un château médiéval**, de jolies **maisons**



style Renaissance, plusieurs **musées**, un **marché animé**, une **grande place centrale** (la place Clemenceau, clin d'œil vendéen !), ainsi qu'une vie associative très dynamique.

Chaque été, Montoire accueille également un **grand festival international de danses et cultures du monde**, qui attire des troupes venues des cinq continents.

Une nouvelle étape : la création du Comité de Jumelage

Après une phase de lancement portée par la municipalité, le projet de jumelage entre désormais dans une **nouvelle étape** avec la **création du Comité de Jumelage de Commequiers**, sous forme associative, conformément à ce qui avait été prévu dès le départ.

À la suite de l'appel à candidatures lancé par la mairie, plusieurs Commequiérois(e)s se sont portés volontaires pour s'investir dans cette belle aventure.

Le **22 mai 2025**, le bureau du **Comité de Jumelage** a été élu :

- **Présidente** : Martine BERTEAUD
- **Trésorier** : Michel ALAPHILIPPE
- **Secrétaire** : Patrick-Henri COURTEUGE

Trois élus municipaux siègent également au conseil d'administration afin de maintenir un lien étroit entre la commune et l'association.



Premiers échanges et belles rencontres

Les **1^{er} et 2 août 2025**, Arnaud TAFILET, maire de Montoire-sur-le-Loir, accompagné d'une de ses adjointes, a rendu visite à Commequiers à l'occasion des **Médiévales**.

Quelques jours plus tard, les **13 et 14 août**, deux membres du bureau commequiérois se sont rendus à Montoire pour assister au **52^e Festival de Danses et Cultures du Monde**.

Et vous, comment participer ?

Le jumelage appartient à **tous les habitants** !

Le Comité de Jumelage souhaite associer les **écoles, les associations, les sportifs, les familles et les habitants** à la définition d'un programme d'actions à court et moyen terme.

Chacun peut y contribuer : idées, projets, échanges, accueils... Plus nous serons nombreux, plus le jumelage sera vivant et porteur de belles rencontres !

Rejoignez le Comité de Jumelage !

- **Facebook** : [Comité de Jumelage de Commequiers]
- **Email** : jumelage85220@gmail.com
- **Contact** : Martine BERTEAUD – 06 84 73 31 38



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SOCIAL & FAMILLE

ADMR DE COMMEQUIERS - RIEZ

Service à domicile

Téléphone : 02 51 54 43 73

E-mail : paysdestgilles@admr85.org

PROTECTION CIVILE DE VENDÉE "ANTENNE MER ET VIE"

Secours

Téléphone : 06 17 28 04 89

E-mail : meretvie@protection-civile-vendee.org

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES "LA VIE"

Dons du sang

Téléphone : 06 03 26 37 86

E-mail : philevepontoizeau@gmail.com

MAM "MÔMES'EN'COULEURS"

Maison d'assistantes maternelles

Téléphones : 02 51 54 13 03 - 07 86 57 34 78

E-mail : mam.momesencouleurs@orange.fr

MAM "MAM'EN ROSES"

Maison d'assistantes maternelles

Téléphone : 07 67 96 00 78

E-mail : mamenroses85@gmail.com

ON ROULE POUR VOUS

Déplacement solidaire

Téléphone : 06 72 95 07 37

E-mail : alaphilippe.michel@neuf.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Solidarité

Téléphones : 06 13 55 22 38 - 06 25 91 46 94

E-mail : martine.colinet85@gmail.com
annick.jolly@gmail.com

SOURIRES D'EBÈNE

Agir pour les enfants d'Afrique

Téléphone : 07 78 38 96 69

E-mail : souriresdebene@gmail.com

UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS OPEX ET SOLDATS DE FRANCE)

Anciens Combattants

Téléphone : 06 21 93 81 19

E-mail : alainburgaud850@gmail.com

LES ÉTOILES DE PATASSY

Solidarité

Téléphone : 06 23 11 58 50

E-mail : assolettoilesdepatassy@gmail.com



Forum des associations 2025

SPORT

AMICALE BOULISTE

Boule en bois

Téléphone : 02 51 60 13 35

E-mail : bordier.gerard@orange.fr

COMMEQUIERS SPORT BASKET BALL

Basket

Téléphone : 06 34 18 79 88

E-mail : commequiersbasket@gmail.com

COMMEQUIERS SPORT FOOTBALL

Football

Téléphones : 06 26 03 52 51 - 06 12 41 21 62

E-mail : secretariat.csfootball@gmail.com
sandrine.gis@orange.fr

COMMEQUIERS DOJO

Judo et gym taïso

Téléphone : 06 71 59 32 06

E-mail : commequiersdojo@free.fr

CORASPORTS

Club de retraités

Téléphone : 06 21 93 81 19

E-mail : alainburgaud850@gmail.com

ENSEIGNEMENT

APE ROBERT DOISNEAU

Association des parents d'élèves
de l'école publique Robert Doisneau

Téléphone : 06 09 52 29 28

E-mail : apecommequiers85@gmail.com

APEL SAINT PIERRE

Association des Parents d'Elèves de l'école
privée Saint-Pierre

Téléphones : 02 51 54 84 35 - 06 32 15 63 98

E-mail : apelsaintpierre85220@gmail.com

OGEC SAINT PIERRE

Organisme de Gestion de l'Enseignement
Catholique de l'école privée Saint-Pierre

E-mail : ogecstpierre85@gmail.com

RETRAITÉS

LES CHÊNES VERTS

Club de retraités

Téléphone : 06 16 62 54 30

E-mail : leschenesvertscommequiers@gmail.com

MIMOSANIM

Soutien aux résidents du Foyer Logement

Téléphone : 02 44 36 84 70

E-mail : mimosanim@gmail.com

ANIMATION MUSIQUE THÉÂTRE

ASSOVALCOM

Voyages, animations, loisirs
Téléphone : 06 10 24 38 16
E-mail : jeanmarielanglois20@gmail.com

CHORALE ET AMIS DE L'ORGUE

Chorale et restauration de l'orgue
Téléphone : 06 64 31 50 54
E-mail : e.girard425@laposte.net

COMM'EN SON

Danse, chants et théâtre
Téléphone : 06 30 44 54 77
E-mail : commenson85220@gmail.com

COMM LINE DANCE COUNTRY

Country et line danse
Téléphone : 06 17 74 50 95
E-mail : anniecommequiers@gmail.com

FAUT QU'ÇA JOUE

Favoriser la production artistique
Téléphone : 06 66 04 73 74
E-mail : alexisorieux85@gmail.com

LA RAYONNANTE MUSIQUE DE COMMEQUIERS

Fanfare
Téléphone : 06 11 60 66 13
E-mail : deniszouzou@hotmail.fr

LES AMIS DU VIEUX CHÂTEAU

Animation du château
Téléphone : 06 07 10 32 26
E-mail : advc85220@gmail.com

MIS EN TROUPE

Théâtre
Téléphone : 06 12 66 78 09
E-mail : misentroupe85@gmail.com

ENVIRONNEMENT

AMICALE DES CHASSEURS

Chasse
Téléphone : 02 51 54 86 00
E-mail : albert.jolly@orange.fr

ASSOCIATION SYNDICALE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Agriculture
Téléphone : 06 87 52 13 37
E-mail : guillaume.guerin85@orange.fr

ART & CULTURE

COULEURS PASTEL

Peinture sur tous supports
Téléphone : 06 80 51 18 34
E-mail : liliane.viallet@hotmail.fr

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE COMMEQUIERS

Bibliothèque
Téléphone : 02 51 54 92 84
E-mail : bibliotheque@commequiers.fr

PASSION COLLECTION ART ET PATRIMOINE

Téléphone : 06 64 97 34 16
E-mail : associationpcap@gmail.com

QUAI DES CRÉATEURS

Fabrications artisanales - Art
Téléphone : 06 81 09 48 07
E-mail : boutique.quaidescreateurs@gmail.com

DIVERS

COMITÉ DE JUMELAGE DE COMMEQUIERS

Jumelage avec la Ville de
Montoire-sur-le-Loir (41800)
Téléphone : 06 84 73 31 38
E-mail : jumelage85220@gmail.com

CTVR

Collectif pour la tranquillité de la vie rurale
Téléphone : 06 95 22 45 79
E-mail : ctvr@free.fr

SEXOGÉNÈSE

Soirées-débats sur la sexualité et prévention
des violences sexuelles
Téléphone : 07 88 69 20 37
E-mail : veronique.agrapart@orange.fr

VOUS ÊTES Désormais plus de 650 À AVOIR REJOINT LA COMMUNAUTÉ INTRAMUROS DE COMMEQUIERS !

Un grand **merci pour votre confiance.**

Avec **INTRAMUROS**, restez connectés à toute la vie de votre commune :
Évènements • Actualités • Alertes • Infos utiles...

**Tout est à portée de main,
en temps réel !**

➡ **Associations : pensez à nous transmettre vos évènements** pour qu'ils apparaissent dans l'application.

➡ **Habitants : besoin d'aide** pour télécharger ou utiliser INTRAMUROS ?

La mairie vous accompagne, n'hésitez pas à venir nous voir !

➡ **Téléchargez gratuitement l'application** sur votre smartphone et sélectionnez **Commequiers** pour ne rien manquer de la vie locale.

RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS 2025

JUIN

13 juin 2025

Festival de théâtre
"Terre Neuve"



20 juin 2025

Fête de la Musique

JUILLET

15 et 16 juillet 2025

Théâtre en cavale



25 juillet 2025

Fête du Village



TOUT L'ÉTÉ

Expos au Point Expo



AOÛT



2 et 3 août 2025

Les Médiévales



19 août 2025

Escape Game

« La quête du Graal »



24 août 2025

1er bouchon automobile



24 août 2025

Pique-nique géant des
Commequiérois

SEPTEMBRE

6 septembre 2025

Forum des Associations



20 au 21 septembre 2025

Journées Européennes
du Patrimoine



TOUT L'ÉTÉ

Visites guidées du Château

NOVEMBRE



12 novembre 2025

OBTENTION de la 1ère fleur
pour Commequières

Le 12 novembre, à Nantes, dans l'hémicycle de l'Hôtel de la Région des Pays de la Loire, s'est déroulée la cérémonie régionale du label national de la qualité de vie "Villes et Villages Fleuris".

Les visites de labellisation se sont tenues du 3 juin au 11 juillet 2025.

En Vendée, seules 3 communes (Commequières, Le Boupère et Treize-Septiers) obtiennent leur 1ère fleur en 2025.

Félicitations aux agents de la collectivité pour l'obtention de ce prix, avec un remerciement à Aurélie et Mélissa, qui entretiennent et fleurissent au quotidien notre commune avec une attention toute particulière.

Un grand BRAVO également aux autres communes primées, qui poursuivent leurs efforts en faveur d'aménagements respectueux de l'environnement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : LA VILLE DE COMMEQUIERS EST CONCERNÉE DÉBUT 2026

Recensement
de la population 2026



En 2026, Commequiers réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2026 ?

Contactez la commune : 02.51.54.80.56

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Les agents recenseurs sont là pour vous accompagner dans cette démarche. Nous vous invitons à leur réserver un accueil bienveillant et à faciliter leur mission qui est essentielle au bon déroulement de l'opération (retrouvez l'équipe d'agents recenseurs au complet, sur la feuille jointe à ce Comm'Infos).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **www.le-recensement-et-moi.fr**

[TRIBUNES D'EXPRESSION]

À l'approche de la fin du mandat 2020-2026, notre équipe souhaite exprimer sa gratitude à l'ensemble des habitantes et habitants de Commequiers pour la confiance accordée durant ces six années.

Ce mandat a été marqué par de nombreux projets, des échanges réguliers et un engagement constant de toutes et tous. Ensemble, élus et agents municipaux ont œuvré chaque jour pour améliorer le cadre de vie, renforcer les services publics et accompagner le développement harmonieux de notre commune.

Tout au long de ces années, notre groupe est resté uni, disponible et attentif, conscient qu'il n'est jamais simple de satisfaire l'ensemble des attentes, mais toujours animé par la volonté d'agir dans l'intérêt général. Les réalisations menées ont été portées avec ce souci permanent de répondre aux besoins des Commequiérois d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir de notre territoire.

Nous tenons à remercier très sincèrement les habitantes et habitants, les associations, les partenaires institutionnels et économiques, ainsi que les agents municipaux pour leur implication, leur soutien et leur engagement au service de la collectivité.

À l'heure où les échanges se font parfois à distance, notamment via les réseaux sociaux, nous invitons celles et ceux qui le souhaitent à privilégier le dialogue direct. Les rencontres et les discussions en face à face permettent souvent d'éviter les malentendus et de mieux partager les informations.

Alors que chacun se tourne vers de nouveaux projets, nous adressons à toutes et à tous nos vœux de bonheur et santé ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

Philippe M, Catherine G, Bernard B, Fabienne T, Franck M, Martine B, Jean-Guy B, Marie-Thérèse B, Yoann D, Brigitte L, Joseph M, Hélène R, Nicolas R, Adeline G, Damien V, Marie-Jeanne M, Mathias D, Aurélie H, Sébastien G, Élodie C et Jean-Michel R vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le groupe d'opposition de Monsieur DEVAUD Fabrice n'a pas fait parvenir de tribune dans les délais impartis pour l'envoi à l'imprimeur.

Madame MORNET Sylvie, exclue du groupe d'opposition de Madame CHARLOS et constituant donc juridiquement à elle seule un groupe d'opposition, n'a pas souhaité s'exprimer dans cette tribune d'expression.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

2024

19 octobre

Margaux BONNAMY, 396 chemin du Fief des Gâcheries

2025

2 janvier

Romy MERIAU, 141 impasse de la Brigassière

25 janvier

Tiya MOTAIS, 90 rue de la Ville en Bois

5 février

Olivia GAUVRET, 136 chemin des Pins

14 février

Lalie VIAUD, 71 chemin des Fosses, Le Moulin au Vent

7 mars

Natéo RELET, 256 chemin du Fief des Gâcheries

9 mars

Juliette PONS, 1160 chemin des Turelières

19 mars

Ayden CALISTE, 110 rue des Acacias

29 mars

Noah GEMARD, 422 route de Saint Christophe

16 avril

Romain BARRANGER, 45 impasse de la Fontaine

13 mai

Ezio CHARRIER, 100 impasse de la Claie

16 juin

Célestin CHARRIER, 854 chemin de la Jouère

18 juin

Loan PINGEON, 20 impasse des Saules

4 août

Maé BESSONNET, 78 rue Georges Clemenceau

13 août

Tim ECHAPPÉ, 242 rue de la Morinière

26 août

Coline et Philippine GRELIER, 97 rue des Pêcheurs

4 septembre

Ernest GANGLOFF, 386 rue Charles de Gaulle

23 septembre

Margaux ZAGO-LONGHI, 685 rue du Château

23 septembre

Lya JOLLIVET, 59 impasse de Bel Air

27 septembre

Jade BESSONNET, 526 rue Charles de Gaulle

29 septembre

Neïma TRUBERT, 461 rue du Château

30 septembre

Sana CONNÈS, 478 rue de la République

4 octobre

Élie GRASSINEAU, 184 rue de Saint Gilles

18 octobre

Maxence RABILLER, 55 chemin de la Croix Blanche



MARIAGES

2024

31 octobre
24 décembre

Alain SAUNIER et Catherine LIBIOT, 235 rue de la Morinière

Maxence DOMINICI et Léa GENAIS, 123 rue Principale à Zoufftgen (Moselle)

2025

19 avril

Gaëtan MOREAU et Marie-Christine QUAIREAU, 76 square des Platanes

10 mai

Alain DÉRY et Karène CHARTAUD, 46 square des Dolmens

24 mai

Guillaume GROLLEAU et Fanny LORENC, 190 rue des Pêcheurs

30 mai

Simon ARNAUD et Ismérie LACROIX, 480 chemin de l'Enclose

31 mai

Laurent LOUIS et Isabelle RUCHAUD, 139 rue des Acacias

7 juin

Jérémy MERCERON et Camille ARNAUD, 269 rue de la Morinière

14 juin

Kevin HENRY et Alice CHEVRIER, 595 chemin de l'Enclose

21 juin

Jean-Léon LEBEAUPIN et Alexandra LAGOUARDAT, 296 chemin du Fief des Gâcheries

11 juillet

Achille SCHMITT et Mathilde BRAUN, 181 chemin du Fief des Gâcheries

6 septembre

Jérémie HUCHER et Perrine LOOR, 20 route de la Chauillère

13 septembre

Michel CLAY et Dominique BERNIER, 1281 route de la Léonière, La Bellonie

25 octobre

Michel PESSON et Josiane CHAPUT, 179 square du Fief

22 novembre

Charly TEXIER et Stéphanie DECLERCQ, 160 chemin de Sainte Luce



DECES

2024

29 octobre
16 novembre
13 novembre

Roger JOLLY, 94 ans, EHPAD Les Mimosas

Gabriel GIRAudeau, 86 ans, EHPAD Les Mimosas

Raymonde RABILLÉ veuve AUBERT, 86 ans,
220 rue de la Brigassière

22 novembre

Hélène PILLET veuve VIOLLEAU, 95 ans, EHPAD Les Mimosas

14 décembre

Stéphane RENAUD, 47 ans, 74 impasse Jules Ferry

2025

22 janvier

Yvette DESCHRYVER, 95 ans, EHPAD Les Mimosas

30 janvier

Jeanne FLEURY épouse TRIBOUT, 90 ans, 176 rue de l'Aumônerie

19 février

Alain BOIVIN, 73 ans, 202 rue de la Barre

21 février

Denise DELAUDAUD veuve MOREAU, 94 ans, EHPAD Les Mimosas

22 mars

Léonne MÉRET veuve BEAUVILAIN, 102 ans,
EHPAD Les Mimosas

29 avril

Roger LAGEON, 94 ans, EHPAD Les Mimosas

18 mai

Daniel DUJARDIN, 75 ans, 3259 route de Saint Paul

20 mai

Paul RAINEAU, 82 ans, 755 rue du Château

30 mai

Pierre AUFRAY, 89 ans, 755 rue du Château

7 juin

Marie-José ETHÉMENDY épouse LORENC, 68 ans,
7 rue des Pêcheurs

11 juin

Antoine DUPÉ, 63 ans, 40 square des Fauvettes

19 juin

Jeannine PRAUD veuve DUVAL, 88 ans,
293 rue des Volettes

22 juin

Claude VINCENT épouse MIRAMON, 73 ans,
184 square de l'Octroi

2 juillet

Terence KENDELLEN, 88 ans, 1582 route de Garanger

15 juillet

Jacques HININGER, 85 ans, domicilié à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

21 juillet

Marthe BRENON veuve GUYON, 102 ans, EHPAD Les Mimosas

8 août

Gilbert RAFFORT, 91 ans, la Garcillière, 512 route de Coëx

27 août

Renée GUSMAN épouse PERATHONER, 82 ans,
371 square du Fief

2 septembre

Odette HUITOREL veuve BALAY, 91 ans, EHPAD Les Mimosas

9 septembre

Céline RECULEAU veuve PRAUD, 91 ans, EHPAD Les Mimosas

20 septembre

Fernand MARTINEZ, 94 ans, 380 rue des Pêcheurs

29 septembre

Antoine LORENC, 73 ans, domicilié 7 rue des Pêcheurs

6 octobre

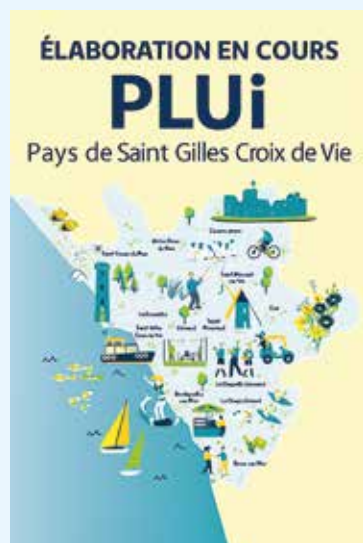
Jacques NICOLEAU, 72 ans, L'Hermitage, 396 chemin du Paradis

12 novembre

Guy BURGAUD, 93 ans, EHPAD Les Mimosas

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) EN COURS D'ÉLABORATION

Un document essentiel pour l'avenir de notre territoire



Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération** est actuellement en cours d'élaboration. Ce document stratégique remplacera l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) et fixera les règles d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble des communes du territoire, dont **Commequiers**.

Même si les communes de l'Agglomération présentent des tailles et des réalités très différentes, chacune dispose malgré tout de 2 élus dédiés qui participent activement aux travaux du groupe PLUi afin de veiller à ce que les enjeux et spécificités propres à chaque territoire soient pleinement pris en compte.

L'enjeu majeur de cette révision est clair : **limiter l'extension de l'urbanisation et préserver les terres agricoles**. Il s'agit de repenser la croissance urbaine autrement, en favorisant la **densification des centres-bourgs** plutôt que l'étalement.

À Commequiers, comme dans les autres communes du territoire, le centre-bourg, historiquement constitué d'habitations parfois à étage, continuera à évoluer dans cette logique. L'objectif des élus est de poursuivre cet équilibre entre commerces et habitations afin de soutenir le dynamisme de notre commune.

La **population a été associée à cette démarche** à travers plusieurs réunions publiques et **ateliers de co-construction**, organisés à l'échelle intercommunale. Cette concertation se poursuivra jusqu'à l'adoption définitive du document **prévue courant 2028**.

En attendant, **les administrés et propriétaires fonciers souhaitant faire évoluer le zonage ou la constructibilité de leurs terrains** peuvent adresser leur demande par courrier à :

Monsieur le Président de l'Agglomération du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ZA le soleil levant, 85800 Givrand.

LE VÉLORAIL DE COMMEQUIERS FAIT PEAU NEUVE

Un site touristique phare de l'Agglomération du Pays de Saint-Gilles

Le Vélorail de Commequiers, bien connu des habitants et des vacanciers, entre dans une nouvelle phase de son histoire avec un vaste chantier d'extension et de réhabilitation lancé début septembre par **l'Agglomération du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, propriétaire du site et de la voie ferrée de 10 km reliant Commequiers à Coëx**.

Ces travaux visent à moderniser les installations pour mieux accueillir un public toujours plus nombreux — **près de 32 000 visiteurs par an** — et à offrir de nouveaux services.

Créé en 1994, le Vélorail a fêté ses 30 ans en 2024. Son succès ne se dément pas, mais les locaux actuels ne répondaient plus aux besoins du personnel ni aux attentes des visiteurs : manque d'espace, impossibilité

de développer des activités complémentaires comme une boutique ou un espace café, atelier technique trop exigu...

Pour remédier à cela, le projet prévoit :

- **La réhabilitation du bâtiment existant** (46,7 m²)
- **Une extension du bâtiment d'accueil** (55 m²)
- **La construction d'un nouvel atelier pour le mécanicien** (27,7 m²)
- **Un hangar à draisines couvert** (148 m²)

L'ensemble représente **environ 270 m² de bâtiments**, pour un **investissement total évalué à 666 000 € TTC**, financé par l'Agglomération.

Le chantier comprend les travaux, les études techniques, l'aménagement extérieur et les équipements nécessaires à la bonne exploitation du site.



La réouverture du Vélorail est prévue pour avril/mai 2026, juste à temps pour la saison touristique.

En attendant, l'Office de Tourisme Intercommunal, gestionnaire du site, prépare déjà la relance de cette activité emblématique, qui continue de faire rayonner notre territoire au-delà de ses frontières.

L'ÉPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE

Le 24 septembre dernier, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales a ouvert l'**Épicerie Sociale Intercommunale du Pays de Saint Gilles Croix de Vie**, dans le nouveau pôle Ressources & Vous de l'Agglomération, ZAE du Soleil Levant à Givrand.

L'Épicerie est un lieu de solidarité où les habitants des 14 communes du territoire en situation de précarité, sont orientés par un travailleur social. Une fois inscrits à l'Épicerie, **les bénéficiaires peuvent y faire leurs courses deux fois par mois à prix réduit**.

L'Épicerie propose aussi une écoute, de l'information sur les activités et services du territoire ainsi que des ateliers (numérique, cuisine, santé ...). Cet accompagnement **favorise l'insertion sociale et professionnelle** des bénéficiaires.

L'Épicerie est **soutenue par de nombreux partenaires** et s'approvisionne principalement auprès de la Banque Alimentaire, d'enseignes et producteurs locaux et du réseau ANDES dont elle est membre.

Dotée d'une équipe de **90 bénévoles**, l'Épicerie peut accueillir **300 bénéficiaires par mois**.



☎ 02 28 17 31 56

✉ lepicerie@payssaintgilles.fr

📍 Pôle Ressources & Vous - L'Épicerie,
1 bis impasse de l'Aurore, Givrand, 85800

L'ÉCOCYCLERIE

L'association **Recyclavie** a ouvert une nouvelle boutique solidaire le 15 novembre 2025, située dans le pôle "**Ressources & Vous**", zone du Soleil Levant à Givrand, aux côtés de l'**épicerie sociale** intercommunale du CIAS. Cette implantation renforce la dynamique d'économie circulaire sur le territoire.

L'écocyclerie permet de donner une seconde vie aux objets déposés par les habitants, contribuant à la réduction des déchets, la limitation de la surconsommation et la maîtrise des dépenses.

L'association prévoit de traiter **500 tonnes** de marchandises en 2025 et d'atteindre **600 tonnes** dès 2026, tout en créant jusqu'à **10 emplois**, dont **50 %** en parcours d'inclusion.

Horaires d'ouvertures :

Boutique :

mercredi et samedi 9h-12h / 14h-18 h
et vendredi 13h30-17h

Comptoir des dons :

mardi, jeudi et vendredi 9h-12h,
mercredi et samedi 9h-12h / 14h-17h

✉ contact@recyclavie.fr

📍 Pôle Ressources & Vous
L'Écocyclerie,
1 bis impasse de l'Aurore,
Givrand, 85800

